



Vicariat pour la Solidarité

8 avenue César Caire - 75008 Paris

01 58 22 15 90 - vicariat.solidarite@diocese-paris.net

JUSTICE À PARIS

UNE INJUSTICE A PARIS : LE LOGEMENT

La situation des Parisiens peut paraître favorable à bien des égards...

Paris n'est-il pas une ville où l'on trouve un peu moins de chômage qu'ailleurs en France (8,5% contre 9,1% en France métropolitaine) ?

La situation socio-économique des Parisiens n'est elle pas de meilleur niveau ? 41% sont cadres et les familles parisiennes déclaraient en moyenne en 2006 des revenus plus élevés que la moyenne nationale.

Pour les familles, les conditions d'éducation et surtout la prise en charge de la petite enfance sont très attractifs : l'offre en crèches et en haltes garderies s'accroît et la garde à domicile se développe. L'équipement collectif est de ce fait plus important qu'en province. L'enseignement offre une large palette dans le choix d'établissements privés ou publics.

Une partie importante de la population est aidée d'une façon ou d'une autre. La mairie de Paris, très active, apporte une aide aux familles et aux familles monoparentales. Paris en effet essaye de conserver ses travailleurs clés, infirmières, policiers, conducteurs etc. en leur attribuant des logements sociaux.

On comprend donc le phénomène de retour au cœur d'agglomération auquel on assiste à Paris comme dans d'autres grandes villes. Paris a gagné 10 000 familles entre 1999 et 2006. (Le nombre de familles augmente d'ailleurs dans toute l'agglomération parisienne, surtout Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis.)

Et cependant, cette situation comporte de graves zones d'injustice

1/ la pauvreté demeure dans une ville riche

- 8000 personnes environ sont sans domicile fixe.

L'hébergement même s'il doit être distingué du problème du logement lui est souvent lié : expulsion de logements insalubres, personnes immigrées vivant à l'hôtel en attente d'un lieu d'habitation.

- Paris comporte des familles pauvres, voire très pauvres. Plus de 200 000 personnes vivaient en 2005 avec moins de 670€ par mois. Près de 7 % des familles pauvres (16 844 en 2008) perçoivent les minima sociaux : RMI, Allocation de parent isolé (API), Allocation d'adulte handicapé (AAH).

- Le travail partiel non choisi est source de pauvreté, en particulier pour les familles monoparentales. On retrouve beaucoup de ces travailleurs pauvres dans les problèmes de logement, d'assistance alimentaire ou même de santé (adultes et enfants).

2/ le coût de l'immobilier est un obstacle pour beaucoup

Le niveau élevé des prix immobiliers et des loyers rend un appartement parisien de 60m² déjà inaccessible pour un budget moyen. Un appartement de 90 m² dépasse en moyenne deux fois le prix moyen d'une maison individuelle en Seine-et-Marne.

De ce fait, les demandes sont nombreuses et ne trouvent pas satisfaction.

A Paris : un recours DALO pour 153 habitants. (Le Droit Au Logement Opposable, DALO donne le droit aux personnes sans domicile de requérir un logement de la puissance publique. (90% des recours DALO sont situés en Île-de-France. Certaines villes, comme Rennes, ignorent le DALO)

Conséquence : les Franciliens qui travaillent à Paris doivent affronter des transports parfois longs et pénibles.

- un obstacle pour les familles nombreuses
- le niveau élevé des prix immobiliers et des loyers est une contrainte majeure pour les familles. En effet, les familles nombreuses ne peuvent trouver d'appartement à leur taille ni à leur bourse.

Outre le prix, la taille des logements parisiens est en effet une barrière à l'accueil des familles. Le nombre de grands logements autorisés à la construction diminue (sauf dans le secteur social).

- A Paris, plus de la moitié des logements ne sont habités que par une seule personne.

Un scandale qui dure

Le durcissement du contexte économique distend l'écart entre les populations pauvres et riches. À Paris, les bas revenus sont proches des autres départements, mais le niveau de vie des plus riches est plus de 5 fois supérieur à celui des plus modestes, soit 1,8 fois le rapport moyen national.

Paris souffre donc de "gentrification" et la mixité sociale se réduit fâcheusement. Sans les aides, elle pourrait disparaître créant un dangereux contraste avec certaines banlieues.

Il faudrait rappeler les finalités de la loi Besson de 1990 : garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation. Toute personne en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité, pour accéder à un logement décent et indépendant et s'y maintenir.

Citons, pour conclure, le constat effectué par le père Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme : *"La Capitale met en lumière les ombres de politiques permissives qui, depuis trop longtemps, ne permettent pas de maîtriser un marché immobilier devenu fou, pour le moins aberrant. La une du Monde en date du 28 septembre titrait : « Pourquoi les classes moyennes sont chassées de Paris ? » Le prix moyen du m² présente une rupture abyssale avec la rémunération du travail. Cette explosion, que la crise économique et sociale paradoxalement amplifie, n'est-elle pas un déni et une moquerie de l'intérêt général ?"*

● Quelques chiffres :

Paris comportait en 2009 : 47% d'hommes, 53% de femmes sur un total de 2 201 578 habitants.

La population, qui était de 2,9 millions d'habitants après la première guerre mondiale, est descendue à 2,1 millions en 1999 puis remontée à 2,2 millions.

Composition

- 49% célibataires (ou personnes vivant en couple)
(A comparer à d'autres villes : Lyon 49% de célibataires, Marseille 33%)
- 37% mariés
- 8% divorcés
- 6% veufs

Les familles

- 17 % ont trois enfants et plus
- 34 % ont deux enfants
- et 48% des foyers ont un seul enfant (pourcentage supérieur au reste de la France.)

Au total en 2009 vivaient à Paris 254 000 familles (couples ou parents seuls vivant avec au moins un enfant de moins de 25 ans), dont :

- 44 000 familles nombreuses
- 19 000 familles recomposées

La présence de foyers monoparentaux s'est encore accrue à Paris : 27 % des foyers contre 22,7% en Ile de France et 20 % dans l'ensemble de la France. Soit à Paris 70 000 foyers monoparentaux en 2006.

Naissances

- 30 000 enfants environ naissent chaque année à Paris (chiffre en légère baisse) contre près de 800 000 en France en 2008 (chiffre en hausse)

Qui est propriétaire ?

- 33 % des familles parisiennes sont propriétaires de leur logement contre 62% locataires (en Île-de-France on compte 50 % de propriétaires). La part des familles propriétaires est en augmentation.

Répartition sociologique des acquisitions :

- 1,1% ouvriers
- 7,6% employés
- 49,3% cadres, professions libérales
- 31,2% professions intermédiaires

Revenus déclarés

Pour l'année 2006 en moyenne 62 800 € à Paris à comparer à 44 300 € en Île-de-France et 34 600 € dans le reste de la France.

Aides diverses : 54 000 familles soit 21 % des familles parisiennes sont bénéficiaires des aides de la Caisse d'Allocations Familiales. La mairie de Paris apporte une aide aux familles et aux familles monoparentales. Elle a mis en place un dispositif d'intermédiation garantissant aux propriétaires une location sociale de leur bien.

Nombre de logements

En face de cet accroissement, il n'y a pas d'accroissement du parc immobilier.

En 1999, on comptait 1 322 540 logements, en 2010 guère plus : 1 329 840 logements. En 2009, il y avait 120 000 demandes de logements sociaux dont une augmentation de demandes venant de familles précaires, seuls 12000 logements ont été attribués. A noter que 50 000 familles "riches" occupent des logements HLM.

Prix

En 10 ans le prix moyen du m² a plus que doublé.

Prix moyen en 2010 : 7355 € à la vente.

De même, le loyer moyen d'un appartement est nettement plus élevé à Paris (19 €/m²) qu'en petite couronne (14,5 €/m²) ou en grande couronne (12,4 €/m²).

Pauvreté

En 2008, 52 400 familles - soit 20 % des familles parisiennes - vivaient sous le seuil des plus bas revenus (900 € par mois). Il reste dans Paris des poches de pauvreté, surtout dans les 18^e et 19^e arrondissements. Cette pauvreté concerne surtout les foyers monoparentaux (39,3% d'entre eux sont pauvres) et les familles de trois enfants et plus (27% sont pauvres).

Que faire ? Que font les chrétiens ?

Devant une telle situation d'injustice dénoncée depuis longtemps que peut-on faire ? Les prix de l'immobilier vont probablement continuer à augmenter et avec eux l'injustice faite aux citoyens...

Il n'y a pas seulement des contraintes économiques, des statistiques financières : il y a des personnes en difficulté qui cherchent un logement et que l'on peut aider, accompagner.

C'est ce que font de nombreuses paroisses parisiennes par un service d'entraide ou un service d'aide au logement ou le plus souvent en lien avec une association pour le logement.

On trouvera en annexe la liste des principales associations avec lesquelles travaillent les paroisses. On verra qu'elles sont de type et de taille très divers.

Pour plus d'informations, voir leurs sites et le site du Vicariat pour la solidarité.

Nous ne pouvons pas nous désintéresser de la situation du logement à Paris, si visiblement injuste. Voici quelques pistes d'action :

- contribuer dans notre environnement à susciter une prise de conscience sur le problème du logement.

- prendre contact avec notre paroisse et voir s'il existe un service d'aide au logement ou un partenariat avec une association .

- rejoindre une association pour l'aider matériellement, pour accompagner des personnes en recherche de logement, voire pour mettre à sa disposition un appartement à louer...

Sources : Atelier Parisien d'urbanisme APUR
"En finir avec le mal logement" Roger Fauroux, Bernard Devert
Site Mairie de Paris
Préfecture Ile-de-France
Journal Le Monde
INSEE

Les actions des associations

● *Conférence Saint Vincent de Paul*

A Paris la conférence Saint Vincent de Paul accueille et accompagne les personnes en difficulté : enfants, jeunes, familles, personnes sans domicile fixe. (Accueil et accompagnement, animation de lieux conviviaux, accueils de rue, tournées de jour et de nuit dans la rue, ateliers de réinsertion, hébergement).

Dans le domaine du logement, des groupes logements accompagnent les personnes très mal logées dans leur recherche. La conférence gère aussi des logements passerelles et accompagne leurs habitants vers des logements définitifs.

● *Solidarités Nouvelles pour le Logement*

(N'est pas une association spécifiquement chrétienne, mais travaille avec les paroisses.)

SNL rassemble des citoyens qui s'engagent localement pour lutter contre le mal logement. Réunis à l'échelle d'une ville ou d'un quartier, ils forment un Groupe Local de Solidarité. Avec le soutien des permanents de l'association, ils mettent en œuvre une démarche en trois points:

- contribuer à la création de logements.
- accompagner les locataires dans une logique de proximité et de solidarité de voisinage.
- trouver avec les locataires des solutions de relogement durable, dans le parc locatif de droit commun.

Bénévoles, locataires et salariés se donnent également pour mission la promotion du droit au logement. Ainsi, SNL est membre de la FAPIL, (Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement) : créée en 2002, son action a contribué à l'adoption le 5 mars 2007 de la loi sur le Droit au logement opposable (DALO).

Chaque année, ce sont en moyenne 50 logements qui sont créés par SNL¹.

● *Association Sainte Geneviève*

L'association contribue à l'insertion par le logement et l'accompagnement social de personnes ou de familles en grande difficulté dans des locaux qu'elle mobilise auprès de bailleurs privés ou publics à Paris.

L'association achète et restaure des immeubles qui servent en particulier de "logement passerelles" avant l'accession à une HLM

Fondation pour l'insertion par le logement

Elle a pour objectif d'aider les associations spécialisées à lutter contre le drame que constituent pour les familles démunies l'expulsion ou la perte de leur logement.

Elle a été créée à l'initiative des diverses associations afin de récolter des fonds en vue d'acquérir des logements et de les rénover. Elle est aujourd'hui abritée par la Fondation Notre-Dame avec laquelle elle a signé une convention en juin 2009.

Les fonds collectés par la Fondation, animée principalement par des bénévoles, servent à financer des logements qui permettent de loger des personnes suivies dans le respect des règles fixées par l'Etat et la loi.

Les familles relogées sont suivies par des professionnels (assistantes sociales, travailleurs sociaux...), mais aussi par des accompagnateurs bénévoles qui les aident à faire le chemin qui va du logement insalubre et de la précarité au logement HLM et à une vie intégrée.

● *Accueil logement Saint Lazare*

ALSL a été créée il y a 16 ans par les curés et des laïcs de six paroisses des 8ème et 9ème arrondissements pour aider les personnes de ce quartier dans leurs démarches pour trouver un logement adapté à la taille de leur famille et à leurs ressources. (L'association ne prend pas en charge les SDF ou les personnes très déstructurées).

Ces personnes sont reçues dans l'accueil du 33 bd de Clichy. Elles viennent directement ou sont adressées par les assistantes sociales des mairies du 8ème et du 9ème. Elles sont accueillies par des bénévoles de l'association, renseignées sur les démarches à effectuer,

guidées, réconfortées, soutenues pendant la longue attente d'un logement social. Elles reçoivent également une aide pour remplir les dossiers DALO ou les recours gracieux.

Les familles continuent à être accompagnées pendant les premiers mois de leur relogement. L'association assure l'accompagnement des familles ou personnes seules logées en logement passerelle jusqu'à leur relogement en HLM. Elle gère une chambre qui lui a été confiée par un propriétaire privé.

Les personnes qui s'adressent à l'association sont, pour la plupart, étrangères ou d'origine étrangère, souvent de très faibles ressources, ont fait une demande de logement social depuis de nombreuses années, et vivent dans des conditions précaires et difficiles.

ALSL est association partenaire de l'association Sainte Geneviève et a participé à la création de la Fondation pour l'Insertion par le Logement.

● *Habitat et Humanisme*

Fondée par le père Bernard Devert, travaille au logement des défavorisés

Situation actuelle :

- 48 associations couvrant 62 départements
- 2 300 bénévoles
- 200 salariés
- Plus de 12 000 familles logées depuis la création en 1985
- 1 886 logements de la Foncière d'Habitat et Humanisme
- Environ 2 800 logements apportés par des propriétaires privés et publics et gérés par Habitat et Humanisme, soit en direct par la location/sous-location, soit via Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)
- 10 AIVS partenaires
- Environ 20 000 personnes qui soutiennent Habitat et humanisme par leurs dons et leurs souscriptions
- 130 000 personnes impliquées dans l'épargne salariale solidaire

En 2009, plus de 1 500 nouvelles familles ont été relogées par Habitat et Humanisme.

Fondation Habitat et Humanisme

En juin 2009, a été créée la Fondation Habitat et Humanisme . Celle -ci a pour objet d'apporter son soutien :

- à des opérations présentant un caractère novateur ou fortement symbolique pour faciliter la cohésion sociale et les relations intergénérationnelles.
- à des études, recherches, ou cours auxquels seront associées des universités et grandes écoles

● *Le Secours Catholique*

Fondé en 1946, le Secours Catholique-Caritas France est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas International. Association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, le Secours Catholique gère un budget annuel de 130 M€. Il fédère un réseau de 65 000 bénévoles pour « *apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les options philosophiques ou religieuses des bénéficiaires* » (extrait des statuts, art. 1).

Solidarité Chrétienne des Batignolles (SCB)

Association 1901 œcuménique qui rassemble depuis plus de 20 ans les paroisses du doyenné des Batignolles-épinettes avec les réformés du temple des Batignolles et les luthériens de la rue Dulong (trois repas partagés par semaine : le temple, St Joseph, St Michel, et aide au logement en urgence).

- *Solidarité Logement*

Association, issue d'entraides chrétiennes, qui s'efforce de convaincre les propriétaires de louer leur bien à des personnes seules disposant de ressources entre le RSA et le SMIC, dès lors que leur situation a fait l'objet d'un examen attentif.

- *L'ordre de Malte*

Parmi ses activités, l'ordre de Malte veille à l'accompagnement des personnes déboutées de leur demande d'asile.

Une plateforme famille accueille et accompagne les familles déboutées de leur demande d'asile conventionnel après recours.

Le pôle hébergement veille à la continuité de l'hébergement et aux conditions de vie de chacun, en lien avec le Pôle d'Hébergement et de Réservation Hôtelière du Samu social de Paris.

Le pôle social accueille, soutient et conseille les familles, et veille à l'accès au logement, à la nourriture, à l'école et à la santé ; il prépare les familles en voie de régularisation à leur insertion sociale et professionnelle en France.

Le pôle projets de vie accompagne et soutient dans leurs démarches les familles souhaitant faire éclore un projet de vie. L'aide à la régularisation représente 80% de son activité.